

QUALIFICATION LIRE

Les Incontournables
pour Réussir son Enseignement

2023 - 2025



EDITO

Accompagner. Ce verbe résume bien la dynamique dans laquelle s'inscrit le parcours de formation LIRE (Les Incontournables pour Réussir son Enseignement) qui propose une 12^{ème} promotion pour 2023-2025.

Un véritable triptyque de l'accompagnement se retrouve dans ce parcours :

- Accompagner l'enseignant débutant à parfaire ses gestes professionnels,
- Accompagner le professionnel de l'enseignement à devenir un praticien réflexif,
- Accompagner l'enseignant-stagiaire pour qu'il rende compte de sa montée en compétences.

Grâce à un suivi régulier du Responsable de parcours et aux échanges entre enseignants, cette formation construit des repères indispensables à l'exercice du métier d'enseignant dans le réseau CNEAP.

Cette formation hybride alterne entre présentiel et distanciel. Elle est qualifiante, reconnue par le réseau CNEAP et l'Enseignement Agricole.

Durant 15 mois, les stagiaires pourront expliciter leur pratique pour rendre compte de leur professionnalisme et garantir leur légitimité au travers d'une identité professionnelle s'appuyant sur les compétences du métier d'enseignant.

Au travers de situations professionnelles vécues et concrètes le stagiaire sera encadré par un tuteur, un(e) collègue expérimenté(e). Cela favorise la rencontre des acteurs de l'Enseignement Agricole.

Accompagner chacun pour le bien-être de tous, voilà ce qui fait de la formation LIRE un incontournable pour réussir son enseignement.



« Former les hommes ce n'est pas remplir un vase, c'est allumer un feu »

Aristophane

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Une formation pour travailler les fondamentaux du métier d'enseignant

Cette formation est accessible à tous les enseignants débutants ou confirmés des établissements CNEAP.

Cette formation est professionnalisante :

- ▶ Elle permet d'acquérir ou de développer des compétences spécifiques au métier d'enseignant dans un établissement agricole en lien avec l'arrêté du 13 juillet 2016
- ▶ Elle est construite à partir des compétences et des activités de l'enseignant exerçant au sein d'un établissement CNEAP
- ▶ Elle est qualifiante et s'appuie sur un référentiel de certification

Les objectifs de ce parcours sont les suivants :

- ▶ Rendre compte et argumenter la mise en œuvre de la construction de son enseignement
- ▶ Situer son action dans un environnement professionnel complexe
- ▶ Adopter une posture professionnelle adaptée
- ▶ Être capable de rendre compte de sa pratique et entrer en analyse réflexive pour monter en compétences

Modalités du parcours :

- ▶ Trois unités de certification (voir page 6)
- ▶ Sur une période de 15 mois (il est possible de bénéficier d'un seul report de module pour terminer la formation, en cas d'absence justifiée par un motif valable)
- ▶ Alternance entre présentiel, distanciel, asynchrone¹ et période de stage auprès d'un tuteur dans un autre établissement

Le parcours LIRE fait l'objet d'un positionnement qui permet de prendre en compte vos compétences et de vous proposer un parcours adapté.

Ce positionnement se déroule en deux temps :

- ▶ un auto-positionnement sur dossier
- ▶ un entretien avec le responsable de la formation

Un suivi par le référent

Chaque stagiaire sera accompagné par le Responsable du parcours LIRE pour répondre au mieux à ses besoins.

**11 jours en présentiel
+ 8,5 jours en distanciel +
3,5 jours de stage**

10 points pour la liste d'aptitudes

La formation LIRE est qualifiante, à ce titre tous les enseignants du CNEAP et de l'UNREP relevant du décret 89-406 du 20 juin 1989 bénéficient de 10 points sur la liste d'aptitudes lorsqu'ils sont qualifiés LIRE.

Par ailleurs, la validation du parcours peut représenter un atout significatif dans le cadre du rendez-vous de carrière.

Une collaboration avec le tuteur

Le tuteur est un enseignant confirmé du réseau CNEAP. Il saura mettre son savoir-faire et son savoir-être au service du stagiaire. Il l'aidera dans son parcours.

Pendant la 1^{ère} année de la formation :

- ▶ Le stagiaire sera accueilli pendant 21 heures dans l'établissement du tuteur. Celui-ci répondra aux préoccupations du stagiaire concernant sa discipline et partagera son expérience (cf. Module 4).
- ▶ Le tuteur se rendra dans l'établissement du stagiaire, une demi-journée, pour observer l'un de ses cours. Il rédigera avec le stagiaire un compte-rendu (cf. Module 5).
- ▶ Une convention de tutorat sera mise en place par l'IFEAP.

¹ La formation asynchrone : mode de formation en ligne qui se déroule en temps différé. Les stagiaires ont accès à des ressources pédagogiques variées (vidéos, QCM, etc.) qu'ils peuvent consulter librement et à leur rythme.



PRÉSENTATION DE LA FORMATION

CONTENU DU PARCOURS DE FORMATION

- ▶ **Module 1A et 1B : “Gérer un groupe classe”** est destiné à vous apporter les bases pour l’exercice de votre métier. Vous acquerez les principes pour parfaire vos gestes professionnels dans la gestion d’une classe : préoccupation majeure lorsque l’on débute.
- ▶ **Module 2A et 2B : “Construire et réussir une séance de cours”** vous permet de dégager les caractéristiques pédagogiques pour réaliser un cô à cô éducatif donnant du sens aux apprentissages.
- ▶ **Module 3A et 3B : “Se repérer dans l’Enseignement Agricole”**, vous conduit à saisir les finalités, la philosophie et les spécificités de l’Enseignement Agricole.
- ▶ **Module 4 : “Mieux maîtriser sa discipline”** répond plus particulièrement aux préoccupations concernant votre discipline. Un tuteur (enseignant confirmé) vous accompagne dans votre démarche d’apprentissage et de réflexion, lors d’un stage réalisé dans son établissement.
- ▶ **Module 5 : “Faire le point sur sa pratique”** est l’occasion, lors d’une visite pédagogique de votre tuteur, d’échanger avec lui sur votre enseignement à partir de l’observation de l’une de vos séances de cours.
- ▶ **Module 6 : “Trouver des clés pour analyser sa pratique”** apporte une démarche méthodique pour rendre compte de sa pratique pédagogique et l’améliorer : elle sera utile pour la réalisation de vos fiches (UC3).
- ▶ **Module 7A et 7B : “Affiner sa posture réflexive”** consiste à vous proposer un dispositif d’accompagnement individualisé et à distance, vous guidant dans l’acquisition et le développement de vos compétences professionnelles.
- ▶ **Module 8 : “Valoriser sa pratique professionnelle et faire le point sur ses ressources”** est consacré à un atelier de finalisation des fiches, supports de l’UC3, et de la préparation à l’oral dans une logique de travail collaboratif et de partage des expériences de chacun.
- ▶ **Module 9 : “Communiquer ses évolutions de pratique”** est l’aboutissement de votre formation. Il consiste en la présentation de votre analyse réflexive de vos pratiques lors d’un oral devant une commission.
- ▶ **Module 9 BIS : “Valider ses acquis de formation”** est l’occasion pour le jury de valider le parcours de formation ou de se prononcer sur un ajournement définitif ou non (report). Le candidat ayant validé deux UC sur trois pourra en échanger avec le jury lors d’un oral compensatoire qui lui permettra éventuellement de valider son parcours sur décision du jury.

CALENDRIER DE LA FORMATION 2023-2025

	MODULE	DATES	JOURS	HEURES	CONTENU
1 ^{ère} année (2023-2024)	1A	3 novembre 2023	0,5	3,5	Comprendre la formation
	1A	Du 6 novembre au 11 décembre 2023	1	7	Gerer un groupe classe
	1B	Du 5 au 6 décembre 2023	2	14	Gerer un groupe classe
	2A	Du 15 au 17 janvier 2024	2	14	Construire et réussir une séance de cours
	2B	Du 14 au 15 mars 2024	2	14	Construire un cours
	3A	Du 9 au 10 avril 2024	1,5	10,5	Compétences et exigence admin
	3B	11 avril 2023	1	7	Se reperer dans l'EA
	4	Entre novembre 2023 et mai 2024	3	21	Mieux maitriser sa discipline
	5	Date à convenir avec le tuteur de stage	0,5	4	Visite pedagogique
	6	Du 22 au 24 mai 2024	2,5	17,5	Trouver les clés pour ameliorer sa pratique
2 ^{ème} année (2024-2025)	7A	Octobre 2024	0,25	2	Affiner sa posture reflexive : lancement travail asynchrone
	7B	Entre octobre 2024 et février 2025	4	26	Affiner sa posture reflexive : travail personnel + tutorat
	8	Novembre 2024 (Jour 1)	2	14	Valoriser sa pratique professionnelle et faire le point sur ses ressources
		Décembre 2024 (Jour 2)			
	9A	Février 2025	0,5	3,5	Commission
	9bis	Mars 2025	0,5	3,5	Jury

	Classe virtuelle
	Asynchrone ¹
	Présentiel à Angers
	Stage

¹ La formation asynchrone : mode de formation en ligne qui se déroule en temps différé. Les stagiaires ont accès à des ressources pédagogiques variées (vidéos, QCM, etc.) qu'ils peuvent consulter librement et à leur rythme.

VALIDATION DU PARCOURS DE FORMATION

1. Trois unités de certification pour attester de l'acquisition des capacités

- UC1 : « Préparation, animation et évaluation d'une séquence »
- UC2 : « Inscrire son action dans une collaboration d'équipe et institutionnelle »
- UC3 : « Analyse d'une situation dans sa complexité »

2. Un dispositif de certification constitué de quatre situations d'évaluation : CC1, CC2, CC3, CC4

CRITÈRES ÉVALUÉS	NATURE DE L'ÉPREUVE	VALIDATION
UC1 « Préparation, animation et évaluation d'une séquence »		
• Construction d'une séquence et de séances d'enseignement • Conception de l'évaluation	Epreuve N° 1 - CC1 Le stagiaire construit • une progression modulaire, • détaille une séquence et une séance • y intègre un sujet d'évaluation et la grille d'évaluation critériée. L'ensemble est accompagné d'un argumentaire.	Validation par l'IFEAP
• Organisation des apprentissages des apprenants • Animation de situations d'apprentissage • Gestion du groupe-classe • Suivi des actualités métier	Epreuve n° 2 – CC2 Réalisation d'une séance de cours suivie d'un entretien	• Validation par l'Inspecteur lors de la visite pour la levée de clause suspensive • Validation par l'IFEAP pour les stagiaires de droit privé • Grille « Observation d'une séance de cours » remplie par le tuteur
UC2 « Inscrire son action dans une collaboration d'équipe et institutionnelle »		
• Implication dans un travail d'équipe • Contribution au respect des règles de vie collective • Gestion administrative • Engagement dans les missions de l'enseignement agricole • Valorisation du caractère propre des établissements agricoles catholiques relevant du CNEAP	Epreuve n° 3 – CC3 Grille renseignée par le chef d'établissement et/ou par le responsable pédagogique	Evaluation par le Chef d'Etablissement et/ou le responsable pédagogique 2 parties distinctes : • l'implication dans l'équipe • la gestion des exigences administratives
UC3 « Analyse d'une situation dans sa complexité »		
• Conduite d'une démarche réflexive	Epreuve N° 4 – CC4 Le stagiaire élabore un dossier sous forme de fiches pour présenter son vécu professionnel et la mobilisation des acquis de la formation pour les analyser, développer une posture réflexive et faire évoluer la situation. Les changements proposés seront argumentés	Soutenance de fiches devant une commission 10 minutes de présentation du travail réalisé, et 15 minutes d'échanges avec les membres de la commission

3. Une validation du parcours de formation par un jury

La formation ne prend un caractère qualifiant que suite à la délibération du jury

Le jury se compose :

- du doyen de l'inspection ou de son représentant
- du secrétaire général du CNEAP ou de son représentant
- d'un chef d'établissement du réseau CNEAP
- de deux enseignants du réseau CNEAP choisis par l'IFEAP en lien avec l'inspection
- du responsable de la formation (avis consultatif)

Le jury se prononce après avoir pris connaissance d'un dossier comprenant :

- les éléments administratifs obligatoires (contrat de travail, affectations horaires, attestations de suivi de la formation...)
- les grilles d'évaluation des différentes épreuves constitutives de toutes les UC
- les éléments relatifs au tutorat (compte-rendus et émargements des observations réalisées par le stagiaire chez son tuteur et par le tuteur lors de la visite dans l'établissement du stagiaire)
- l'avis favorable du rapport d'inspection à la levée de la clause suspensive

CONTENUS DES MODULES

MODULE 1A : Gérer un groupe classe

Objectifs

- ▶ S'approprier la cohérence de la formation
- ▶ Construire son autorité éducative
- ▶ Savoir entrer en relation

Programme

- ▶ Description du parcours «Les Incontournables pour Réussir son Enseignement»
- ▶ Les différentes composantes de l'autorité éducative
- ▶ Distinction entre règle et contrat : poser un cadre cohérent



A distance



1,5 jours - 3,5h en classe virtuelle
et 7h d'asynchrone



Classe virtuelle le 3/11/2023
Asynchrone du 6/11/2023 au
11/12/2023

MODULE 1B : Gérer un groupe classe

Objectif

- ▶ Analyser sa pratique de la gestion d'un groupe classe

Programme

- ▶ La gestion des conflits : analyse de cas



A Angers (49)



2 jours - 14 heures



les 5 & 6 décembre 2023

MODULE 2A : Construire et réussir une séance de cours

Objectifs

- ▶ S'approprier l'usage des référentiels
- ▶ Donner du sens à son enseignement
- ▶ Utiliser une méthode pour construire ses enseignements

Programme

- ▶ Animer une séance d'enseignement
 - Donner du sens à partir des référentiels
 - Rechercher des indicateurs de réussite
 - Construire une évaluation
 - Comprendre les incidences des méthodes pédagogiques sur l'apprentissage
 - Se situer par rapport à chacune de ces méthodes



A Angers



2 jours - 14 heures



Du 15 au 17 janvier 2024

MODULE 2B : Construire et réussir une séance de cours

Objectifs

- ▶ Construire une séance de cours
 - Recherche des indicateurs de réussite pour l'élève
 - Ordonner les objectifs, les niveaux et les modalités d'évaluation
 - Comprendre les incidences des méthodes pédagogiques sur l'apprentissage - Typologie des méthodes

Programme

- ▶ L'apprentissage
 - Les phases de l'apprentissage
 - Les profils d'apprentissage
 - Le rôle de la relation
 - L'importance du groupe
 - Pédagogie de l'erreur



Angers



2 jours - 14 heures



les 14 et 15 mars 2024

MODULE 3A : Compétences et exigences administratives du métier

Objectifs

- ▶ Identifier les compétences du métier d'enseignant
- ▶ Appréhender les particularités pédagogiques de l'Enseignement Agricole

Programme

- ▶ Les compétences du métier
- ▶ Les évaluations formatives et certificatives
- ▶ Le plan d'évaluation modulaire et le ruban pédagogique
- ▶ Les exigences administratives



Angers



2,5 jours - 17,5 heures



du 9 au 11 avril 2024

MODULE 3B : Se repérer dans l'enseignement agricole

Objectifs

- ▶ Situer sa fonction dans le cadre de l'Enseignement Agricole Privé
- ▶ Comprendre les évolutions de sa carrière
- ▶ Repérer les attendus de l'inspection pédagogique

Programme

- ▶ L'Enseignement Agricole
- ▶ L'évolution de sa carrière
- ▶ L'intervention des services de l'Inspection du Ministère de l'Agriculture et du CNEAP

MODULE 4 : Mieux maîtriser sa discipline

Objectif

L'objectif de ce stage est de permettre au stagiaire de se situer par rapport à sa discipline, à sa manière de l'enseigner en confrontant ses observations avec celles du tuteur.

Modalités

Stage auprès d'un enseignant-tuteur de la même discipline et si possible sur les mêmes classes. Il est souhaitable que ces échanges puissent se prolonger entre l'enseignant et le tuteur.

Vous collaborerez étroitement avec votre tuteur pour :

- ▶ Observer ses séances d'enseignement,
- ▶ Echanger sur vos préoccupations autour des contenus et de la manière de les transmettre,
- ▶ Observer la progression annuelle, la nature des épreuves certificatives et formatives, le plan d'évaluation modulaire,
- ▶ Repérer les activités pluridisciplinaires et les interactions avec les autres modules.

Vous réaliserez une séance de cours observée et évaluée par votre tuteur qui pourra être source d'amélioration.

A l'issue de ce stage vous devrez produire un compte-rendu de stage de 3 pages. Point de départ de votre analyse réflexive.



Dans l'établissement du tuteur



21 heures



Lors de la 1ère année

MODULE 5 :

Visite pédagogique

Objectif

- ▶ Aider l'enseignant à analyser sa pratique et à dégager les pistes d'amélioration

Modalités

- ▶ La visite se déroule sur une demi-journée : le tuteur observe une heure de cours et s'entretient avec le stagiaire durant 2 heures environ
- ▶ Cet entretien permettra aussi de travailler sur les Fiches de Situations Professionnelles, support de l'UC3
- ▶ La grille d'observation du cours réalisée par le tuteur au cours de l'entretien sera à envoyer à l'IFEAP par le stagiaire



Dans l'établissement du candidat



4 heures



0,5 jour lors de la 1ère année

MODULE 6 :

Trouver des clés pour améliorer sa pratique

Objectif

Cette session est destinée à aider chacun à élaborer la structure des Fiches de Situations Professionnelles, support de l'UC3, qui seront travaillées lors du module 8.

- ▶ Analyser sa pratique pédagogique à partir de situations professionnelles significatives
- ▶ Raisonner sa pratique pédagogique au regard de l'expérience acquise

Programme

- ▶ Identification des situations professionnelles significatives
- ▶ Repérage des informations à collecter
- ▶ Point de méthodes pour analyser un vécu professionnel
- ▶ Mise en œuvre et évaluation



Angers



2,5 jours - 17,5 heures



du 22 au 24 mai 2024

MODULE 7A et

7B : Affiner sa posture réflexive

Objectifs

- ▶ Identifier et repérer dans sa pratique les situations professionnelles significatives adéquates à mobiliser pour les fiches de l'UC3
- ▶ Mettre en œuvre les dispositifs particuliers liés à la fiche «consignes»
- ▶ Planifier ses actions
- ▶ Progresser dans l'utilisation des acquis de la formation

Programme

- ▶ Faire le lien entre la compréhension des fiches et les SPV par l'enseignant
- ▶ Leviers et points de vigilance dans la mise en action
- ▶ Éléments sur la mise en œuvre des situations pour la fiche consigne

Modalités

- ▶ Chaque stagiaire sera suivi dans l'élaboration de ses fiches par le formateur
- ▶ Un échéancier sera défini qui précisera les productions intermédiaires
- ▶ Le travail personnel du stagiaire se fait en dehors des heures d'enseignement



A distance



**0,5 jour - 2 heures (classe virtuelle)
4 jours - 26 heures (asynchrone)**



Entre octobre 2024 et février 2025

MODULE 8 :

Valoriser sa pratique professionnelle et faire le point sur ses ressources

Objectifs

- ▶ Dégager les points forts de sa pratique et de sa réflexion pédagogique
- ▶ Finaliser les Fiches de Situations Professionnelles support de l'UC3
- ▶ Apprendre de ses pairs en situation collaborative
- ▶ Investir le lien formation et socialisation professionnelle

Programme

- ▶ Relecture des acquis (notions – compétences) et formalisation dans la perspective de les valoriser
- ▶ Finalisation des Fiches de Situations Professionnelles
- ▶ Restitution orale des Fiches de Situations Professionnelles : conseils sur le fond et la forme du dossier et sur la prestation orale

 **A distance**

 **2 jours - 14 heures**

 **Novembre - décembre 2025**

MODULE 9 :

Communiquer ses évolutions de pratiques

Ce module est consacré à la restitution des fiches de situations professionnelles devant une commission

Objectifs

- ▶ Présenter les éléments signifiants de son vécu professionnel
- ▶ Produire une analyse réflexive de deux situations professionnelles vécues dans une perspective d'amélioration
- ▶ Réaliser un entretien sur ses pratiques professionnelles

Modalités

- ▶ Evaluation UC3
- ▶ Restitution orale des fiches de situations professionnelles devant une commission (10 minutes de présentation, 15 minutes de questionnement)

 **A distance**

 **0,5 jour - 3,5 heures**

 **Janvier/Février 2025**

MODULE 9B :

Valider ses acquis de formation

Objectif

- ▶ Valider ses acquis de formation

Modalités

- ▶ Entretien avec les membres du jury de validation pour les candidats n'ayant validé que 2 UC sur 3

 **Angers**

 **0,5 jour - 3,5 heures**

 **Mars 2025**

Quelle formation après LIRE ?

Préparation au concours externe ou interne pour faire évoluer sa carrière.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES MOBILISÉES POUR LA FORMATION

Analyse de pratique, apports théoriques, échanges entre pairs, travaux de groupes, stages encadrés par un tuteur.

LES MODALITÉS D'INSCRIPTION

Pour s'inscrire au parcours de formation «Les Incontournables pour Réussir son Enseignement», rendez-vous sur le site www.ifeap.fr pour une inscription en ligne. Des pièces complémentaires vous seront ensuite demandées par e-mail. L'inscription ne deviendra définitive qu'à réception du dossier complet.

Merci de vous inscrire au plus tard 1 mois avant le début du premier module.

► **Pour les personnels de « droit public ou assimilés »** (codes 100 ou 150)

Les frais pédagogiques sont imputés à la subvention versée à l'IFEAP par le Ministère chargé de l'Agriculture.

L'indemnisation des frais de déplacement est prévue sur la base de 0,20 € du km (distance la plus courte entre l'établissement et le lieu de formation).

Pour les modules 1b, 2a, 2b, 3a, 3b, 6, 9 bis, les indemnités sont obligatoirement versées à l'établissement, qui se charge de défrayer l'enseignant-stagiaire.

► **Pour les personnels de « droit privé »** (code 200)

Montant des frais pédagogiques : 3549 € (136,50 heures de formation (80,5 heures en présentiel et 56 heures en distanciel) x 26€).

Temps total de la formation : 161,5 heures (136,50 heures de formation + 25 heures de stage)

** Pour toute personne hors Enseignement Catholique, une majoration de 20% est appliquée à ce tarif*

L'IFEAP s'engage, avant le début de la formation, à adresser une convention de formation à l'établissement de l'enseignant stagiaire.

Pour effectuer une demande de prise en charge financière, un exemplaire de cette convention doit être expédié à AKTO (ou tout autre organisme financeur), accompagné du programme de la formation.

Durant la formation, les frais pédagogiques sont facturés à l'établissement ou à l'organisme financeur si accord de prise en charge.

Pour les personnels, les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration peuvent être pris en charge par l'Organisme financeur selon ses propres conditions.

CONTACTS IFEAP :

Service pédagogique :
Céline DUCATEZ
celine.ducatez@ifeap.cneap.fr



Service administratif :
Fanny CHAMBARD
fanny.chambard@ifeap.cneap.fr



Service comptabilité/gestion :
Laure LORIOT
laure.loriot@ifeap.cneap.fr



L'IFEAP est particulièrement sensible à l'intégration des personnes en situation de handicap, en effet, nous mettons tout en oeuvre pour permettre l'accessibilité à nos formations.

Contactez-nous afin d'étudier les possibilités d'adaptation de la formation :

- 02 41 25 33 66
- ifeap@ifeap.cneap.fr

LES CHIFFRES DE LA FORMATION LIRE POUR LA PÉRIODE 2020-2023

108

est le nombre de stagiaires
formés pour 2022-2023

96%

est le taux de satisfaction des
stagiaires pour l'année
2022-2023

9,6%*

est le taux d'abandon pour
l'année 2022-2023

*Cause d'abandon : démission de l'EA

90,6%

est le taux de réussite moyen de
2016 à 2022

IFEAP

21, rue Merlet de la Boulaye B.P. 20221

49002 ANGERS Cedex 01

T : 02 41 25 33 66

ifeap@ifeap.cneap.fr